

FLASH INFO CFDT CE Fonctions Support Finances

du 30 août 2018

ASC

En plaçant la CFDT 1^{ère} OS au sein d'Orange, nous devons à chacun d'entre vous une gestion rigoureuse des missions que vous nous avez confiées.

La CFDT en faisant voter la rétrocession d'un surplus comptable ASC du CCUES au profit des CE, vous fait ainsi de bénéficier de **prestations complémentaires sur 2018**.

A cet effet, nous avons proposé la mise en place « **d'une opération coup de cœur salariés** » pour vous permettre de vous offrir, dans des conditions privilégiées, des sorties et spectacles « coups de cœur » en fin d'année.

Il est à noter que seuls les CE ayant voté l'accord de gestion avec le CCUES ont cette possibilité de pouvoir apporter aux salariés une politique sociale et culturelle innovante et équitable pour tous.

Ainsi les quelques CE gérés par la CFE-CGC (2 CE) en sont exclus.

Consultation sur la création de la structure du programme de la Transformation

Seulement un mois après la présentation en information au CE de juillet 2018, **l'intitulé du dossier a changé ainsi que les représentants de l'entreprise**. On nous parle maintenant de « **Création de la structure** du Programme de la Transformation Groupe et des impacts sur la DRH Groupe ». Le contenu reste aussi **imprécis** que lors de la phase d'information, alors qu'**environ 70 salariés sont impactés**.

Il n'est question ni d'actions concrètes, ni de Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences, ni de formation.

Dès le préambule le cadre est posé, il s'agit de « connaître, d'ici 2025, une croissance durable et de **soutenir la création de valeur pour les actionnaires** ». A la CFDT, nous pensons que la création de valeur ne doit pas bénéficier qu'aux actionnaires mais à **l'ensemble des parties prenantes d'Orange et, en particulier, aux salariés**.

La CFDT n'a pas été entendue dans sa demande de compléments d'informations et de consultation préalable du CCUES sur le contenu opérationnel de ce Programme. La CFDT constate également l'absence, dans ce dossier, de dispositif de prévention primaire des risques psychos sociaux.

Pour toutes ces raisons les élus CFDT ont rendu un **avis négatif**.

L'évolution d'Europe suite au transfert des équipes d'IMTW

L'entreprise nous explique que la mission d'IMT évolue et que, dans un souci de cohérence, les 23 personnes de l'équipe du Marketing Groupe dédiées au sein d'IMT au soutien marketing des pays de la Division Europe auraient vocation à rejoindre la Division Europe.

Ces salariés seront maintenus sur Orange Gardens, ce rattachement devrait ainsi permettre plus de proximité, un meilleur engagement et une meilleure responsabilité opérationnelle au service des pays tout en contribuant à l'atteinte des objectifs opérationnels de la division.

Cependant, nous ne manquons pas de nous interroger sur les impacts de ce rattachement sur les missions des salariés concernés, sur les actions de prévention mises en place comme il se doit pour tout rattachement et sur la notion de collectif qui devient une denrée rare.

Nous nous devons, comme pour tout rattachement, de rester vigilants quant aux éventuelles conséquences sur l'organisation. C'est pourquoi, la CFDT a fait le choix de **s'abstenir** sur ce dossier.

Consultation sur l'évolution Orange MEA suite au transfert des équipes IMTW

L'objectif de cette évolution organisationnelle consiste à rattacher hiérarchiquement des activités Marketing MEA dédiées, portées actuellement par IMT et qui appuient le travail de l'équipe MEA.

Aujourd'hui, le rassemblement en une seule équipe représente une nouvelle étape.

- Mutualiser et développer des ressources « rares » comme les expertises d'analyse de données et de tarification des offres,
- Coordonner les interventions de support aux pays dans les différents domaines,

- Approfondir de nouveaux sujets : big data, intelligence artificielle au service du ciblage marketing.
- Plusieurs points de vigilance et d'interrogations pour la CFDT : la localisation cible de ce nouvel organigramme, les besoins en termes d'effectifs, l'étonnement sur le timing de cette réorganisation d'OMEA et le risque pour les salariés concernés de perdre leur poste s'ils ne souhaitent pas suivre le siège d'OMEA en Afrique.**

Compte-tenu des éléments soumis, la CFDT a fait le choix de **s'abstenir** sur ce dossier.

Rapport d'activité des médecins du travail

La CFDT remercie les médecins, les infirmiers qui ont fait un focus sur le périmètre Fonctions Support Finance. L'augmentation très significative, par endroit, des visites à la demande des salariés en 2017 pourrait illustrer un malaise des salariés.

Les médecins évoquent leurs problèmes de fonctionnement, principalement liés à une surcharge de travail, laissant peu de places aux visites périodiques, aux visites sur site, aux actions de prévention et à leur participation aux CHSCT.

Les élus CFDT pensent qu'il aurait été judicieux, compte tenu de l'effectif, d'avoir une présence médicale sur Allera.

Lors des déménagements ou aménagements de postes, la CFDT s'associe à certains médecins qui constatent une anticipation insuffisante des process.

La CFDT s'inquiète aussi de voir les médecins pointer une généralisation trop rapide des aménagements flex, malgré le manque de recul sur les conséquences à long terme pour les salariés. La majorité des médecins ayant alertés sur les TMS. Les salariés peuvent aussi être confrontés au risque routier, aux risques liés à l'international, aux risques liés aux ondes électromagnétiques ainsi qu'à la sédentarité, qui, selon un médecin devrait être classée parmi les risques majeurs.

La CFDT regrette, avec les médecins, que les salariés soient exposés aux risques psychosociaux liés aux réorganisations, à la surcharge de travail, les médecins attirent l'attention sur les managers de proximité tiraillés entre leurs équipes et leur propre management dont la tâche s'est complexifiée et aggravée par le « morcellement géographique et temporel » (télétravail).

La CFDT soutient la conclusion selon laquelle la charge de travail des managers doit être correctement évaluée avant toute augmentation de leur périmètre géographique.

La CFDT agit au sein des Instances pour que ces points de vigilance soient entendus par l'entreprise et pris en compte dans l'accompagnement de tous les salariés dans cette évolution d'ORANGE.

Information/consultation projet SKY 56 (LYON 2020)

Le bâtiment SKY 56 est situé dans le secteur de Lyon Part Dieu. L'emménagement est prévu en 2019. Cet Immeuble de 14 étages sera occupé, en partie, par 1400 à 1600 salariés d'Orange (du 6^{ème} au 13^{ème} étage). 16 salariés des FSF installés actuellement sur les sites de Gambetta et Vivier Merle, occuperont une partie du 13^{ème} étage : 10 salariés du Secrétariat Général : Direction Juridique, 2 salariés de Finance et Performance, 4 salariés des DRH. Un restaurant inter entreprise sera à la disposition des salariés d'Orange. Les salariés, hors véhicules Orange et véhicules des salariés PMR, bénéficieront de 250 places dont l'éligibilité sera examinée 6 mois avant les emménagements. Un espace témoin sera disponible courant T3 2018 au 3^{ème} étage du bâtiment central de Lacassagne.

Les élus CFDT des CHSCT vérifieront que les installations des Postes de travail dans ces nouveaux espaces seront adaptées aux activités de chacun.

Information projet CAMPUS MONTPELLIER

Le site nommé POMPIGNANE est situé dans l'Est de Montpellier près du bâtiment existant APOLLO. Une recherche est en cours de 2 sites qui offriraient des postes de Télétravail aux salariés de Galéra et Croix d'Argent. L'emménagement est prévu en 2021. C'est un « Smart Building » de 3 étages qui sera occupé, en partie, par environ 1400 salariés d'Orange. Les 100 salariés des FSF concernés dont la plupart sont installés actuellement sur le site de Galéra, la plupart appartiennent à DSP (CSP et RH).

Un parking en silo et aérien sera réservé à Orange, il sera situé à proximité du site (accès couvert).

Une phase d'écoute démarrera à partir du 4^{ème} trimestre 2018.

La CFDT participera activement à l'inter CHSCT qui vient d'être créé.

Avec la CFDT, Ensemble, construisons notre Avenir

Vos contacts : Sylvain COVEMAEKER (RSCE) 06 79 02 70 03 - Sylvie ROTA (DSCO) 06 85 55 89 05

Vos élus : Paolo GIUDICE, Michelle VINET, Philippe BOURGEON, Fabrice CORIOU, Carole NIDDAM, Anita IRIART-SORHONDO, Philippe ABADIE, Bernard BLEUSEZ, Géraldine HERITIER, Thierry BRICAUD, Isabelle DAYRES, Corinne ROGUET, Samah BRAHAM, Catherine BELEZY